

Rapport relatif à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement du Canada*

Année financière se terminant au 31 janvier 2024



Mai 2024

Groupe LOU-TEC Inc. (LOU-TEC) fournit des équipements de machinerie lourde en location au Canada. LOU-TEC loue une gamme complète d'équipements de construction et industriels pour une grande variété d'applications à une clientèle diversifiée. Se comporter de manière responsable et adopter des comportements éthiques est ancré dans la culture de LOU-TEC. Le cadre de référence en place reflète les besoins de toutes ses parties prenantes et soutient la durabilité à long terme de ses activités et de sa performance financière.

Les valeurs de LOU-TEC sont : Sécurité, intégrité, respect et unité.

I. Rapport d'engagement

LOU-TEC prend très au sérieux sa responsabilité sociale et s'engage à mener ses activités commerciales conformément aux normes éthiques les plus élevées. Les politiques de LOU-TEC sont conçues pour prévenir le travail forcé et le travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement. Ce rapport s'applique à toutes les personnes agissant au nom de l'entreprise, quel que soit leur rôle.

Ce rapport est fait par LOU-TEC conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement du Canada* et couvre l'année financière se terminant au 31 janvier 2024.

II. Les activités commerciales et la chaîne d'approvisionnement de Groupe LOU-TEC Inc.

LOU-TEC exploite un réseau de 27 places d'affaires au Canada et ce, avec plus de 500 employés. Il fournit plus de 3000 clients actifs, qui vont des grandes entreprises multinationales aux entrepreneurs locaux solides, en passant par les bricoleurs individuels. La clientèle comprend des clients du secteur de la construction, du secteur industriel, des entreprises de service ainsi que des entités gouvernementales telles que les municipalités.

LOU-TEC mène ses activités à travers les entités opérantes suivantes :

- LOU-TEC opère presque exclusivement au Québec;
- LOU-TEC opère deux places d'affaires en Ontario sous la bannière de Torcan Lift Equipment;
- Ces deux entités génèrent 100% de son chiffre d'affaires.

Bien que LOU-TEC se procure des biens et des services auprès d'un large éventail de fournisseurs, il travaille principalement avec plusieurs grands fournisseurs

d'équipements, dont la majorité sont basés en Amérique du Nord et en Europe. LOU-TEC achète principalement des équipements neufs auprès de fournisseurs réputés pour la qualité et la fiabilité de leurs produits.

La quasi-totalité de notre approvisionnement s'effectue auprès de fournisseurs canadiens et américains, alors que nous importons une quantité limitée de marchandises en provenance de l'Europe. Bien que nous n'ayons pas beaucoup de visibilité sur les chaînes d'approvisionnement de nos fournisseurs, nous savons que plusieurs d'entre eux s'approvisionnent dans plusieurs régions du globe.

En dehors des dépenses liées aux produits et services, les principales dépenses de LOU-TEC concernent sa main-d'œuvre.

III. Les politiques de LOU-TEC

LOU-TEC peut compter sur un **Code d'éthique et de conduite professionnelle (le « Code »)**. Il décrit son engagement envers les normes éthiques les plus élevées et exige que les relations commerciales soient gérées conformément à ses valeurs.

Plus spécifiquement, les éléments suivants sont abordés dans le Code : les responsabilités des employés/gestionnaires relativement au Code, les obligations et normes relatives au maintien d'un milieu de travail sain, sécuritaire et respectueux, les obligations et normes relatives au maintien de pratiques professionnelles saines, éthiques et légales, le signalement en cas d'une infraction et de violation au Code.

Également, LOU-TEC appuie la conduite de ses affaires sur une **politique sur la dénonciation**. Celle-ci encourage toutes les parties prenantes de l'entreprise à alerter LOU-TEC de toute pratique qui serait jugée illégale, répréhensible, ou irait à l'encontre de ses valeurs.

En complément de l'énoncé de cette politique, les procédures de dénonciation et d'enquête sont traitées diligemment.

Au moment de la rédaction du présent Rapport, LOU-TEC n'a pas de politique portant sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, de politique d'approvisionnement éthique, ni de Code des fournisseurs.

Toutefois, LOU-TEC a pris l'engagement d'adopter ces politiques avant la fin de l'exercice financier en cours.

IV. Évaluation des risques

LOU-TEC n'a pas formellement débuté l'évaluation des risques [spécifiquement en lien avec le travail forcé et des enfants]. Toutefois, à haut niveau, il est estimé qu'il y a un faible risque de travail forcé et de travail effectué par des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement.

Par ailleurs, il y a environ un an, un exercice complet d'identification des risques d'entreprise a été fait par l'équipe de direction. Les risques les plus critiques ont fait l'objet et font l'objet de projets pour minimiser leur impact et les gérer. Un statut sur l'identification et la gestion des risques est périodiquement présenté au comité d'audit de l'entreprise.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas adopté de processus permettant d'évaluer l'efficacité de nos mesures pour prévenir les risques d'enfreinte aux droits de la personne dans nos activités et chaînes d'approvisionnement, mais une fois nos nouvelles politiques et codes adoptés, nous prévoyons les revoir régulièrement afin de s'assurer de leur adéquation. Aussi, considérant qu'aucun travail forcé ou travail des enfants n'a été identifié à ce jour au sein de LOU-TEC ou de ses chaînes d'approvisionnement, aucune mesure n'a été mise en place pour remédier aux pertes de revenus des familles les plus vulnérables.

V. Recrutement de nos employés

LOU-TEC compte plus de 500 employés au Canada.

Tout le personnel rejoignant LOU-TEC est soumis à un processus d'intégration comprenant des vérifications pertinentes du "droit de travailler" ou autres, selon le cas. Ce processus inclut des vérifications où les références des candidats sont obtenues et où leur statut d'employabilité est vérifié.

Voici quelques activités incluses dans le recrutement des employés :

- En pré-sélection, vérification du statut du candidat (permis de travail, citoyenneté, etc.);
- En sélection, vérification des antécédents judiciaires et validation des informations de conduite de véhicule (selon les postes);
- Lors de l'embauche, complétion d'une fiche d'employé (informations personnelles de la personne en embauche).

Nous n'offrons pas pour l'instant de formation à notre personnel en lien avec le travail forcé et des enfants, mais nous avons des plans à cet effet dans un futur proche.

VI. Dénonciation

LOU-TEC exploite un service de dénonciation entièrement confidentiel exploité par un tiers pour que tous les employés et tiers puissent soulever les préoccupations qu'ils pourraient avoir.

Une fois la dénonciation recueillie et jugée suffisamment détaillée et recevable, une enquête sera menée et/ou coordonnée par un représentant du comité d'audit.

Un rapport sommaire des enquêtes est périodiquement présenté au comité d'audit du conseil d'administration de LOU-TEC.

VII. Axes prioritaires pour les années à venir

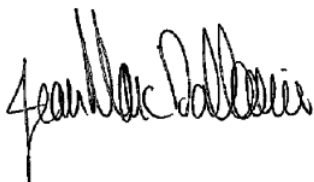
LOU-TEC comprend que les risques associés au travail forcé et au travail effectué par des enfants évoluent constamment et qu'elle doit continuer à surveiller et à améliorer ses actions dans ce domaine. Pour les années à venir, les actions prioritaires comprennent :

- Adoption d'une politique d'approvisionnement éthique;
- Renforcer l'éducation et la formation des employés concernés à travers LOU-TEC afin d'améliorer la compréhension des risques de travail forcé et/ou de travail effectué par des enfants.

VIII. Approbation de ce rapport

Ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Groupe LOU-TEC Inc. le 30 mai, 2024 conformément au paragraphe 11 (4)(a) de la Loi et constitue son rapport pour l'exercice financier se terminant le 31 janvier 2024.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.



Jean-Marc Dallaire

Président et chef de la direction, Groupe LOU-TEC inc. et membre du conseil d'administration de LOU-TEC

30 mai 2024